



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D-2026-06-049

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Séverine FONTANGES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 29 mai 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : Mesdames et Messieurs Séverine FONTANGES, René DE MONTE, Murielle DEPARIS, Laurent SÉER, Sandrine EMONET, Jean-Michel GUÉDON, Christophe JOND, Martine JOUY, Gaby MOLLIER, Serge TUAZ, Anne VALENGIN

Absents représentés - Procurations : Perrine ARVIN-BEROD donne pouvoir à Serge TUAZ, Elodie SANNINO donne pouvoir à Séverine FONTANGES, Antoine BLONDEL donne pouvoir à Laurent SÉER

Absents excusés : Améline CHARRIER

Secrétaire de séance : Sandrine EMONET

N° D-2026-06-049 OBJET : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS – ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

Rapporteur : Madame Le Maire

Exposé :

Vu l'instruction NOR : INTP2611651C du ministre de l'Intérieur en date du 6 mai 2026 ;

Vu les dispositions des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral ;

Vu l'organisation des élections sénatoriales le 27 septembre 2026 ;

Vu l'effectif légal du Conseil municipal de la commune de Praz sur Arly établi à 15 ;

Vu l'article L.284 du code électoral fixant à 3 le nombre de délégués à élire, et autant de suppléants ;

Il est procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants.

Décision :

Le conseil municipal procède à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants au scrutin secret.

Liste candidate (unique) : Liste FONTANGES

a. Nombre de conseillers présents à l'appel et n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants présents ou représentés (enveloppes déposées) : 14

c. Bulletins nuls : 0

d. Bulletins blancs : 0

e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 14

A obtenu : Liste FONTANGES → 14 voix



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sont élus :

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il/elle figurait	Mandat de l'élu(e)
Mme FONTANGES Séverine	Liste FONTANGES	DELEGUÉ
M DE MONTE René	Liste FONTANGES	DELEGUÉ
Mme DEPARIS Murielle	Liste FONTANGES	DELEGUÉ
M SÉER Laurent	Liste FONTANGES	SUPLÉANT
Mme SANNINO Elodie	Liste FONTANGES	SUPLÉANT
M GUÉDON Jean-Michel	Liste FONTANGES	SUPLÉANT

Le secrétaire de séance,
Sandrine EMONET

Le Maire,
Séverine FONTANGES



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme.

CERTIFIÉE EXECUTOIRE en vertu de la télétransmission en Sous-Préfecture le (voir tampon) et la publication le (voir tampon).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente, Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Tél: 04 76 42 90 00 Courriel : greffe.tagrenoble@juradm.fr ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.